



**Association Sportive Automobile
de la Haute Vallée de la Loire**
Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile



25° Course de Côte Régionale du MONASTIER SUR GAZEILLE

Notice sur le déroulement de l'épreuve

La 25° course de côte régionale du Monastier sur Gazeille est organisée par l'ASA de la Haute vallée de la Loire Mairie 43150 Le Monastier sur Gazeille, organisateur technique l'ASA de la Haute vallée de la Loire

La sécurité

Au départ sont en place :

1 directeur de course et son adjoint doté de radio afin d'être en permanence en relation avec les commissaires.

Les départs sont donnés par un chronométreur relié en permanence avec le chronométreur d'arrivée. Ils sont sous les ordres de la direction de course.

L'ensemble du parcours et la pré-grille sont équipés d'une sonorisation, le speaker, installé au départ fait régulièrement passer des messages incitant les spectateurs à respecter les règles de sécurité et le cas échéant sur les risques incendie.

Un briefing à l'attention des pilotes et des commissaires se fera le matin à 8H00 au collège Laurent Eynac 43150 Le Monastier sur Gazeille.

Dispositifs de secours :

- 1 Médecin
- 1 ambulance
- 1 dépanneuse une placé au départ
- 1 poste de secours public.

Sur le parcours :

12 postes commissaires sont répartis sur le parcours. Ils sont dotés d'extincteur, d'un seau d'absorbant, d'un balai et d'un jeu de drapeaux. Ils sont reliés par radio avec le directeur de course.

L'hôpital Emile Roux sera informé les jours précédents de l'organisation de cette épreuve.

Sécurité du public :

Le nombre maximum de spectateurs attendu est de 700 personnes. Celui ci est admis à titre payant, un poste de secours est mis en place au départ.

Le public est canalisé du côté gauche tout le long du parcours. Il sera maintenu à plus de 2m50 au-dessus du niveau de la piste ou en retrait. Les zones interdites au public seront matérialisées par de la rubalise.

Déroulement de l'épreuve :

Les essais se dérouleront en 2 manches le dimanche matin à 9H00, la course le dimanche après midi en 3 montées à partir de 14H00. L'horaire prévisionnel de fin de l'épreuve est à 19H30.

Usage privatif de la route :

Afin permettre le bon déroulement de l'épreuve, de mettre en place et de déposer les dispositifs de sécurité pouvant gêner la circulation, un arrêté interdisant la circulation doit être pris par le conseil général. Seuls les concurrents et leurs assistances, les riverains et les véhicules de l'organisation pourront emprunter ces voies à usage privatif.

Les RD 500 du carrefour des Acacias jusqu'au lieu dit Chateauneuf et la RD 38 depuis le carrefour avec la RD 500 jusqu'au avec la route d'Avouac. La circulation devra être interdite de 7H00 jusqu'à 20H30. La route sera rendue à la circulation publique le plutôt possible.

Aux trois lieux où la circulation est coupée, des membres de l'organisation, seront en place pendant toute la durée d'interdiction à la circulation publique.

L'organisateur mettra en place des panneaux routes barrées et fléchera les itinéraires de déviations.

Les riverains bloqués par la fermeture des routes concernées par l'épreuve seront avertis individuellement et un laissez-passer leur sera remis. Un communiqué de presse sera diffusé la semaine précédente dans la presse locale informant des fermetures de route et des déviations.

Les parcs concurrents concernant les véhicules D/E, CN, CM seront dans la cour du Collège Laurent Eynac. Des convois seront organisés pour qu'ils puissent rejoindre, en tout sécurité, le départ de la course de côte.

L'organisateur s'engage à prendre à sa charge les éventuels dégâts au domaine public et au nettoyage de chaussée.